Envoyé en préfecture le 06/01/2026
Reçu en préfecture le 06/01/2026
Publié le 07/01/2026
ID : 033-253304794-20251211-ATL_NAT_PART2_1-AR

Au sein des enveloppes urbaines, les espaces strictement protégés de l'urbanisation

Caractérisation des espaces naturels et forestiers strictement protégés de l'urbanisation au sein des enveloppes urbaines

- ENAF inondables soumis à l'aléa d'inondation fluvio-maritime *(Réf. D1 et C1.)*
- ENAF situés au sein de la bande tampon de 30 mètres des cours d'eau *(Réf. D1 et C1.)*
- ENAF des cœurs de biodiversité et des zones humides avérées *(Réf. D1, A3. et B2.)*
- ENAF soumis aux mouvements de terrain, effondrement de carrières et éboulement de falaises *(Réf. D1 et C4.)*

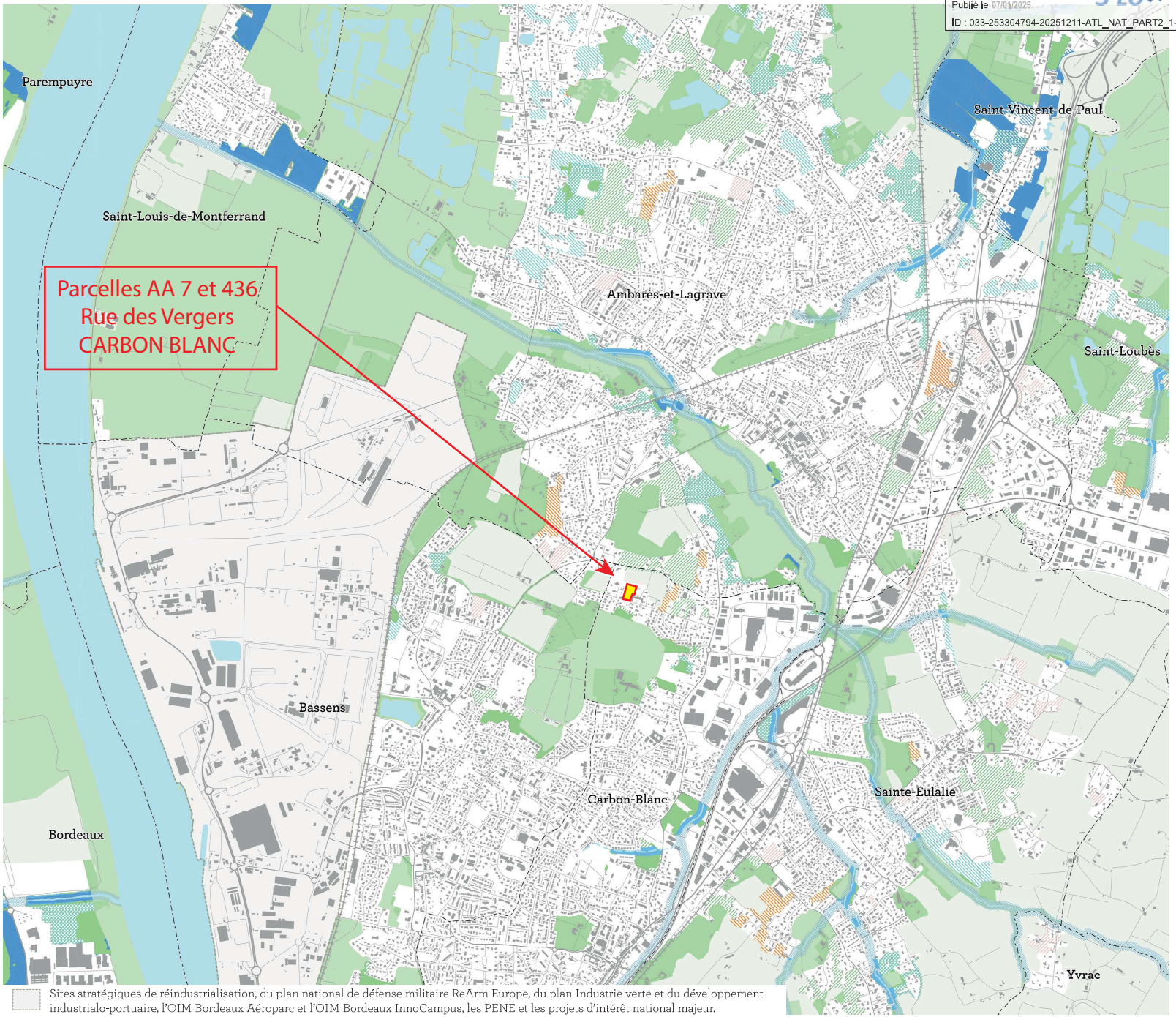
Au sein des enveloppes urbaines, les espaces pouvant être préservés de l'urbanisation

Caractérisation des espaces naturels et forestiers pouvant être préservés de l'urbanisation au sein des enveloppes urbaines

- Zones potentiellement inondables soumis à l'aléa d'inondation fluvio-maritime *(Réf. D1 et C1.)*
- Lits majeurs des Jalles et des Esteys *(Réf. D1 et C1.)*
- Continuités écologiques de l'armature naturelle bioclimatique *(Réf. D1 et A)*
- Terroirs agricoles et/ou en conversion agricole *(Réf. D1 et B4.)*
- Îlots de fraîcheurs et espace de nature de proximité *(Réf. D1 et D3.)*

Au sein et en dehors des enveloppes urbaines, les espaces naturels constituant l'armature bioclimatique

- Préserver les continuités écologiques et les cœurs de biodiversité *(Réf. B2.)*
- Valoriser les espaces de nature urbains *(Réf. B6.)*
- Préserver les espaces de liberté des cours d'eau *(Réf. C1.)*



Sites stratégiques de réindustrialisation, du plan national de défense militaire ReArm Europe, du plan Industrie verte et du développement industrialo-portuaire, l'OIM Bordeaux Aéroparc et l'OIM Bordeaux InnoCampus, les PENE et les projets d'intérêt national majeur.

Cartographies informatives et non exhaustives

0 0,25 0,5km N